

# La maltraitance en institution

008

Les représentations comme moyen de prévention

## Annexes

**Manon Masse et Geneviève Petitpierre**

Avec la collaboration de  
Britt-Marie Martini-Willemin et Yves Delessert

Préface de Michel Mercier



COLLECTION  
DU CENTRE  
DE RECHERCHE  
SOCIALE

*ies* éditions

## **ANNEXE B.1**

### **Points de l'organisation des séances négociés au préalable avec les cadres et la direction de l'institution**

Il a été convenu que

- l'institution assurerait le déplacement des personnes en situation de handicap pour leur permettre de participer aux séances.
- un membre du personnel ou un dispositif d'aide d'urgence (liste des téléphones des résidences) serait à disposition des chercheuses en cas de difficulté lors de la séance avec les personnes en situation de handicap.
- en cas de révélation de situations d'abus ou de maltraitance et si une personne venait à avoir besoin d'un accompagnement spécifique, les mesures nécessaires seraient mises en place par l'institution à la demande de la personne (personnes en situation de handicap, parents ou professionnels) ou des chercheuses (procédure, signalement interne ou externe, aide et accompagnement requis).
- les professionnels participeraient à cette démarche sur leur temps de travail selon l'horaire prévu, il s'agissait donc de temps travaillé.
- l'institution fournirait la salle, le matériel et l'équipement nécessaires aux séances (chaises, tables, TV, lecteur DVD, rétroprojecteur). L'institution s'occuperait des réservations de salle.
- le service d'accueil collecterait les formulaires de consentement qui seraient ensuite remis aux chercheuses.

## ANNEXE B.2

### guide d'animation (professionnels-parents)

*On va vous présenter un autre petit film. Il s'agit aussi d'une «courte histoire» (2-3 minutes), également tournée par des comédiens (vous reconnaîtrez ceux déjà vus, ils jouent de nouveaux rôles). Tout comme la première histoire qui vous a été présentée, l'action se passe en institution après le repas, au moment de faire la vaisselle.*

Comme la dernière fois, certains aspects de cette histoire peuvent heurter notre sensibilité. Nous allons reprendre ensemble au fur et à mesure les différents éléments de la scène.



*Visionnement Histoire 1 (Après le repas, vaisselle et rangement...)*



**Q1** : Quelles sont vos **premières réactions** après avoir vu ce clip, qu'avez-vous ressenti ?



*Nous vous poserons maintenant des questions auxquelles vous répondrez d'abord en remplissant un court questionnaire, ensuite nous en discuterons en groupe.*



**RQ2**: Cette histoire vous paraît-elle réaliste ?



*Nous allons maintenant regarder une 2<sup>e</sup> fois l'histoire. Juste après la présentation, nous essaierons de qualifier (décrire) les conduites et les attitudes des différents personnages.*

Les personnages de cette scène sont :

- Monique: résidente qui participe à l'activité [support visuel]
- Stéphane : résident qui participe à l'activité [support visuel]
- Béatrice: éducatrice, responsable de l'activité cuisine [support visuel]
- Pierre: éducateur, qui observe la scène [support visuel]



*Vous répondez d'abord à cette question individuellement **Q4 questionnaire***



*Pendant que les participants remplissent, préparer les flaps par personnages (organiser l'information personnes vs actes)*

**RQ4** : Pour Béatrice et Monique donnez trois adjectifs auxquels vous pensez en voyant leur conduite...?



### Retour en groupe

Est-ce que selon vous ces qualificatifs décrivent la personne ou sa manière d'agir  
Si oui, serait-il nécessaire de faire cette distinction? Si oui, pourquoi ?



Nous vous poserons maintenant des questions plus précises auxquelles vous répondrez en remplissant un court questionnaire. Répondre aux questions **Q5, Q6, Q7**

**Q8.** Dans cette situation quelles seraient les **conduites à privilégier et celles à éviter ?**

**Q9. Est-ce que la manière d'intervenir de l'éducatrice relève de la maltraitance ?**

**Forme de l'acte (atteinte à l'intégrité corporelle, abus psychologique, abus physique, négligence) :**

- Intensité (et si l'attitude de Béatrice était + marquée (propos + forts, + vifs)?)
- temporaires/durables, et si c'était un mode éducatif de Béatrice ou prôné par l'institution ?
- fréquente/rare : si elle apparaissait de façon répétitive
- le fait que Béatrice soit éducatrice a-t-il un impact plus grand sur Monique (relation de pouvoir)?
- (si temps disponible) Pour d'autres personnes concernées (famille de Monique, autres résidants, collègue de Béatrice ?

Conséquences :

- pour Monique
- pour d'autres personnes concernées (famille de Monique, autres résidants, collègue de Béatrice ?)

Influence du contexte sur l'attitude et la conduite de Béatrice (causalité externe)



**Q9'. Quel est le critère le plus important qui permet de distinguer qu'une conduite ou une attitude est maltraitante**

**Q10.** Si vous deviez envisager une variante à cette histoire? Quelle serait-elle?

*Propositions orales des participants et discussion de groupe*

Nous allons maintenant vous proposer des variantes à cette histoire.



*Variante 1, 5, et 3, à visionner si temps disponible*

Variante 5: (professionnel parent) *{échange informel avec collègue et proposition de retour équipe}*



**Q11.** Que pensez-vous de cette variante?

*{ajustements des demandes et des stimulations, Intensité, répétition}*

Variante 3: (parents et professionnels) *{se confier aux parents}*



**Q12.** Que pensez-vous de cette variante?

*{témoin indirect}*

Variante 1: (personnes handicapées 1, 3, (5)) *{se fait respecter}*



**Q13.** Que pensez-vous de cette variante?

*{Relation de pouvoir (contexte)}*

**Organisation de la prochaine séance (parents ou éducateurs : déplacer l'horaire de 15min ?)**

**Remerciement et clôture de la séance**

**ANNEXE B.3**

**Histoire 1 : Après le repas vaisselle et rangement**

**Q2. Cette histoire vous paraît-elle réaliste ?**     Oui     Non

**Q3. Si oui, dans quels contextes institutionnels cette situation pourrait-elle se produire ?**

---

---

---

---

---

---

**Histoire 1 : Après le repas vaisselle et rangement**

Q5. ***Selon vous, la manière d'intervenir de l'éducatrice à l'égard de Monique (paroles et gestes)***

<i><b>Selon vous, la manière d'intervenir de l'éducatrice à l'égard de Monique (paroles et gestes)</b></i>		<b>Je suis.... d'accord avec cet énoncé</b>			
		<b>tout-à-fait</b>	<b>partielle-ment</b>	<b>pas vraiment</b>	<b>pas du tout</b>
<b>a.</b>	a pour but de stimuler l'autonomie de Monique	1	2	3	4
<b>b.</b>	permet de poser un cadre, des exigences envers Monique	1	2	3	4
<b>c.</b>	est provoquée par l'obligation de répondre à des exigences individuelles et de groupe en même temps.	1	2	3	4
<b>e.</b>	est justifiée par la fonction éducative de Béatrice	1	2	3	4
<b>f.</b>	s'explique par une mauvaise organisation de la collaboration entre collègues au sein de l'équipe	1	2	3	4
<b>g.</b>	Découle de l'inégalité de pouvoir qui existe dans toute relation éducative	1	2	3	4
<b>b.</b>	est provoquée par l'attitude de Monique	1	2	3	4
<b>h.</b>	constitue une réponse impulsive, non réfléchi, de la part de Béatrice l'éducatrice	1	2	3	4
<b>i.</b>	est un choix pédagogique de la part de l'éducatrice	1	2	3	4
<b>j.</b>	est un abus de pouvoir de la part de l'éducatrice Béatrice	1	2	3	4
<b>k.</b>	est provoquée par la pression de terminer à temps une activité indispensable à la bonne marche de la résidence (repas, courses, etc.)	1	2	3	4

**Histoire 1 : Après le repas vaisselle et rangement ...**

**Q6.** Je considère que **la manière d'intervenir de l'éducatrice à l'égard de Monique (paroles et gestes)** :

	<i>oui, absolument d'accord</i>	<i>plutôt d'accord</i>	<i>pas vraiment d'accord</i>	<i>absolument pas d'accord</i>
est acceptable				
est irrespectueuse				
est explicable				
est maltraitante				

**Q7.** Quelles seraient selon vous les **conséquences de la manière d'intervenir de l'éducatrice (paroles et gestes)** ?

- Pour Monique, dans cette situation ?
  
- Pour l'éducatrice, Béatrice dans cette situation ?
  
- Pour Pierre l'éducateur, collègue de Béatrice ?



## **ANNEXE B.4**

### **Courrier adressé aux tuteurs informant que le droit de participer à une recherche relève d'un droit strictement personnel**

Manon Masse  
Geneviève Petitpierre  
Britt-Marie Martini-Willemin  
**Haute Ecole de travail Social**  
**HETS [ i e s ]**  
28, rue Prévost-Martin - CP 80  
CH-1211 Genève 4

Aux responsables légaux et aux tuteurs  
de personnes intéressées par la recherche

Genève, le 13 novembre 2006

Information sur une recherche sur les pratiques éducatives à privilégier ou à éviter dans des situations de vie quotidienne en institution et à laquelle votre pupille souhaite participer

---

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un projet de recherche soutenu par le Fonds National Suisse de recherche scientifique (FNS), nous entreprenons actuellement une recherche sur les pratiques éducatives à privilégier ou à éviter dans les situations de la vie quotidienne en institution. Notre étude consistera à analyser et à discuter les attitudes et la nature de certaines formes d'interactions éducatives entre personnes handicapées adultes et professionnels. Cette démarche s'appuiera sur l'analyse de petits clips vidéo. Deux grandes institutions socio-éducatives des cantons de Vaud et Genève, les EPSE (Genève) et L'Espérance (Etoy) ont accepté de participer à cette démarche. C'est dans ce contexte que nous vous sollicitons.

Pour mener à bien cette recherche et compte tenu de la thématique annoncée, nous souhaitons nous appuyer sur des groupes de réflexion de façon à pouvoir bénéficier des expériences et des savoirs apportés par les participants (selon une méthode de «Recherche-Action»). Ce processus dynamique devrait également nous permettre d'envisager les actions à développer pour encourager certaines pratiques et en prévenir d'autres.

Le présent courrier a donc comme objet de vous informer de la démarche que nous entreprenons avec votre pupille.

NB : Afin d'alléger la lecture, le masculin est utilisé au sens générique ; il désigne tant les femmes que les hommes.

Trois groupes de réflexion seront constitués dans chaque établissement: un groupe de parents, un groupe de professionnels et un groupe de personnes en situations de handicap. Chaque groupe sera composé d'environ 10-12 personnes.

### **Déroulement de la recherche et participation attendue**

La collaboration de votre pupille à cette recherche implique un engagement à participer à 5 rencontres de 2 heures et de 2 rencontres de 4 heures. Ces rencontres seront échelonnées sur une période de 13 mois environ (de janvier 2007 à janvier 2008). Vous trouverez en annexe le planning des rencontres dont les dates ont été fixées jusqu'en mai 2007.

- La première rencontre consistera en une première prise de contact (env. 1 heure) ;
- les rencontres 2, 3, 4 et 5 seront consacrées à la discussion et à la réflexion à l'intérieur de chaque groupe. Les discussions par groupe seront animées par Mme Manon Masse, pour les EPSE, et par Mme Geneviève Petitpierre, pour l'Espérance, toutes deux accompagnées par Mme Britt-Marie Martini-Willemin (assistante de recherche) ;  
les rencontres 2 et 3 sont prévues en février-mars 2007 ;  
les rencontres 4 et 5 sont prévues en avril-mai 2007.
- Une 6<sup>e</sup> rencontre, visera à dégager une vue d'ensemble, elle réunira les 3 groupes de participants d'une même institution (septembre 2007).
- Une 7<sup>e</sup> rencontre sera consacrée à une synthèse et à une restitution par groupe (octobre 2007).
- Les résultats de la recherche vous seront présentés au cours d'une 8<sup>e</sup> rencontre qui réunira tous les participants à la recherche des deux institutions (prévue en janvier 2008).

Cette recherche est financièrement soutenue par le Fonds National Suisse de recherche scientifique (FNS), la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), par l'intermédiaire du CEDIC (Centre d'Etudes de la Diversité Culturelle et de la Citoyenneté dans la Santé et le Social), la Haute Ecole de Travail social de Genève (HETS-ies) et la Fondation Leenaards. Toutefois, le budget dont nous disposons ne prévoit pas d'indemnités visant à compenser les éventuels frais liés à la participation des participants.

### **Mesures de précaution pour respecter le bien-être de chacun:**

Une recherche comme celle que nous souhaitons entreprendre, qui fait une large place au sujet de recherche comme acteur dans la construction des connaissances (individuellement et collectivement), peut poser la question de la dimension confidentielle des informations recueillies lors de discussions en groupe. C'est pourquoi le respect et la discrétion font partie des conditions essentielles permettant l'échange au sein des groupes.

D'autres travaux de recherche ainsi que notre expérience ont montré que tout travail d'approfondissement qui porte sur la vie en groupe et sur les rapports, tant individuels que collectifs entre les humains, peut parfois faire émerger, chez un participant ou un autre, des interrogations sur des dimensions qu'il ignorait. Si, au cours d'une rencontre, certaines dimensions abordées devaient solliciter un participant de façon significative sur le plan affectif ou en tant que membre d'un groupe, les chercheurs s'engagent à orienter les personnes concernées vers les sources d'aides nécessaires.

Nous espérons un engagement des participants tout au long du processus de la recherche, cependant, chaque participant demeure libre, à tout moment, de mettre un terme à sa participation au projet.

### **Mesures de confidentialité:**

En tant que chercheurs, nous garantissons aux participants le plus strict anonymat lors de la restitution des résultats (rapport de recherche, présentation des résultats, etc.). De plus, le principe d'anonymat et le principe de confidentialité portera sur l'ensemble des informations dont nous aurons connaissance au cours de nos activités de recherche, hormis celles qui se rapporteraient à des actions relevant du cadre législatif (exemple: législation pénale).

Les précautions énoncées ci-dessus ont comme objectif de permettre à chaque participant de décider de façon libre et éclairée de participer, ou non, au projet de recherche proposé. Elles ont également comme objectif de permettre un déroulement harmonieux de l'étude et de garantir un fructueux climat d'échanges.

En vous remerciant de l'attention que vous avez portée à ce courrier et en espérant que ce projet retienne votre intérêt, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Manon Masse

Geneviève Petitpierre

Toute personne souhaitant des informations complémentaires peut prendre contact avec :

Manon Masse  
Chargée d'enseignement  
022 / 388 94 84  
Manon.Masse@hesge.ch

### Annexes :

- Planning des rencontres (dates fixées jusqu'en mai 2007)
- Information au représentant légal

<b>Agenda des rencontres</b>			
<b>Rencontres</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dates et horaires</b>	<b>Groupes</b>
1 Info	Epse	Mardi 16 janvier 15h00-16h00	Professionnels
1 Info	Epse	Mardi 16 janvier 17h00-18h00	Résidants
1 Info	Epse	Mardi 16 janvier 19h00-20h00	Parents
2	Epse	Lundi 5 février 14h15-16h15	Professionnels
2	Epse	Lundi 5 février 16h30-18h30	Résidants
2	HETS-ies	Mardi 6 février 19h00-21h00	Parents
<b>Vacances de février – Genève 12 au 16 février</b>			
<b>Rencontres</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dates et horaires</b>	<b>Groupes</b>
3	Epse	Lundi 26 mars 14h15-16h15	Professionnels
3	Epse	Lundi 26 mars 16h30-18h30	Résidants
3	HETS-ies	Mardi 27 mars 19h00-21h00	Parents
<b>Pâques – Genève : 5 avril au 15 avril</b>			
<b>Rencontres</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dates et horaires</b>	<b>Groupes</b>
4	Epse	Lundi 23 avril 14h15-16h15	Professionnels
4	Epse	Lundi 23 avril 16h30-18h30	Résidants
4	HETS-ies	Mardi 24 avril 19h00-21h00	Parents
5	HETS-ies	Mardi 8 mai 19h00-21h00	Parents
5	Epse	Lundi 14 mai 14h15-16h15	Professionnels
5	Epse	Lundi 14 mai 16h30-18h30	Résidants
<b>Fin des rencontres jusqu'à la rentrée 2007-2008</b>			

## INFORMATION AU- A LA REPRESENTANT-E LEGAL-E

Je soussigné-e \_\_\_\_\_ (nom du-de la représentant-e légal-e)  
en ma qualité de \_\_\_\_\_ (père, mère, tuteur) de  
\_\_\_\_\_ (nom du-de la participant-e) certifie que

- a) je suis informé-e qu'il-elle participe à la recherche décrite dans le présent formulaire;
- b) j'ai pris connaissance des objectifs généraux de cette recherche, des risques et inconvénients potentiels que sa participation pourrait entraîner, de même que des avantages et bénéfices qu'il-elle peut en retirer;
- c) je suis informé-e du fait qu'il m'est possible, à sa requête, de demander de mettre fin à sa participation en tout temps, et que \_\_\_\_\_ (nom du-de la participant-e), ni moi-même, ne subirons de pression ni de préjudice si je décidais de le faire.

Signature du-de la représentant-e légal-e :

Date :

**Important :** Pour les personnes intéressées à participer et compte tenu des délais de réalisation de la recherche, nous les prions de bien vouloir déposer le présent document dans l'enveloppe de retour à la réception ou de le poster d'ici au 26 janvier 2007.

Adresse :

### EPSE

A l'attention de Manon Masse  
Etablissements Publics Socio-Educatifs  
Route d'Hermance 63,  
1245 Collonge-Bellerive

Tél. : 022 / 855 93 00

## Annexe B.5 Calendrier et étapes du processus de recherche

Période	Etapes préalables						
Mars 2005 à janvier 2006	<b>Conception et réalisation de l'outil pédagogique vidéo-théâtre</b>						
février à juin 2006	<b>Tests de l'outil pédagogique vidéo-théâtre avec institution C</b>						
	<b>Institution A</b>				<b>Institution B</b>		
Décembre 2004 Et Mars 2005	<b>Premier contact</b> Entretien 2 membres Direction				<b>Premier contact</b> Entretien Directeur		
Année 2006	<b>Suivi:</b> contacts téléphoniques et courrier direction				<b>Suivi:</b> contacts téléphoniques et courrier direction		
4 hres Décembre 2006	<b>Entretien:</b> resp. de la recherche Intro et Recueil de données sur <b>contexte institutionnel</b>				<b>Entretien:</b> resp. de la recherche Intro et Recueil de données sur <b>contexte institutionnel</b>		
2 hres Janvier 2007					<b>Entretien 1 représ.</b> Madame SOS Recueil de données sur <b>contexte institutionnel (suite)</b>		
	<b>S1: Séances d'informations</b>				<b>S1: Séances d'informations</b>		
1 hre Janv. 2007	Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh		Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh
1 hre Févr. 2007	Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh				
2 hres Mars 2007	<b>Séance 2: Questionnaire Identité</b> <b>Projection Scénario 1:</b>				<b>Séance 2: Questionnaire Identité</b> <b>Projection Scénario 1</b>		
	Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh		Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh
2 hres Avril 2007	<b>Séance 3: Projection Scénario 2</b>				<b>Séance 3: Projection Scénario 2</b>		
	Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh		Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh
2 hres Mai 2007	<b>Séance 4: FR et FP, scénario 1</b>				<b>Séance 4: FR et FP, scénario 1</b>		
	Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh		Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh
2 hres Juin 2007	<b>Séance 5: FR et FP et déf. Maltraitance, scénario 2</b>				<b>Séance 5: FR et FP et déf. Maltraitance, scénario 2</b>		
	Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh		Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh
4 hres Septembre et Octobre 2007	<b>Séance 6 Séances de préparation</b>				<b>Séance 6 Séance de préparation</b>		
	Représ. Prof.	Représ Parent	Représ Psh		Représ Prof.	Représ Parent	Représ Psh
2 hres Novembre 2007	<b>Séance 7: tripartite par institution</b> 3 Groupes: Prof., Par. & Psh				<b>Séance 7: tripartite par institution</b> 3 Groupes: Prof., Par. & Psh		
2 hres Novembre 2007	<b>Séance 8: Actions, évaluation du processus et post –test</b>				<b>Séance 8: Actions, évaluation du processus et post –test</b>		
	Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh		Groupe Prof.	Groupe Parent	Groupe Psh
2 hres Janvier 2008	<b>Séance de préparation</b>				<b>Séance de préparation</b>		
			Représ Psh				Représ Psh
4 hres Janvier 2008	<b>Séance 9: Synthèse de la démarche de recherche</b> 6 groupes des institutions A et B plus les cadres et des invités						
2 hres Janvier 2008	<b>Séance post test avec les cadres</b>				<b>Séance post test avec les cadres</b>		
2 hres Avril Mai 2009	<b>Restitution finale</b>				<b>Restitution finale</b>		

## ANNEXE B.6a

### Actions recommandées par les professionnels de l'institution A

N°	Sous systèmes	Actions	Niveau prévention	cote 7 participants
1	Micro prof.	Parler des situations difficiles au colloque	1	70
3	Micro org.	Reconnaître la lourdeur de certaines prises en charge par les collègues et la hiérarchie	1	68
10	Exo	Mettre sur pied une structure intermédiaire entre l'hôpital psychiatrique et les structures ouvertes – un lieu avec un petit nombre de résidents et un haut taux d'encadrement	1 et 3	68
2	Onto prof. et Micro	Reconnaître ses limites et pouvoir les exprimer et être entendu (prise de relais par un collègue)	1 et 2	66
19	Micro prof.	Utiliser les formations ciblées à l'interne ou à l'externe sur la prévention de la maltraitance	1	66
11	Exo	Avoir accès à des psychiatres formés à la déficience intellectuelle qui puissent intervenir rapidement et efficacement en situations d'urgence	3	66
5	Méso interinst.	Améliorer la collaboration avec les psychiatres qui viennent sur place pour des situations « ingérables » - SAULP (urgence psychiatrique)	1 et 3	63
15	Micro org.	Supervision d'équipe sur demande (ajustement aux besoins des équipes) - Des supervisions qui soient ciblées sur des aspects éthiques	1 et 3	63
6	Méso interinst.	Pouvoir placer une personne en structure hospitalière en psychiatrie pour une durée déterminée	3	62
8	Micro prof. ou exo	Créer un lieu à l'interne ou faire connaître les lieux externes existants pour parler des situations de violence vécues par les professionnels	2 et 3	61
14	Micro org.	Un meilleur ajustement des horaires pour éviter l'épuisement professionnel	1	59
20	Micro org.	Utiliser le manuel qualité qui comprend des mesures liées à la violence, à la maltraitance (vol, agression,...). Déclaration d'incident, procédure d'urgence, ...	2	59
22	Micro org.	Prioriser le thème de la prévention de la maltraitance à l'intérieur de l'institution (les cadres, les équipes)	1	59
7	Méso interinst.	Travailler avec l'équipe mobile du l'UPDM	3	59
9	Micro org.	Utiliser l'Instruction concernant l'application de mesures de contrainte... (mesure existante)	2	57
16	Méso par.prof	Favoriser les échanges avec la famille sur le projet socio-éducatif de la personne	1	57
18	Micro psh	Etablir un contrat au moment de l'arrivée d'un résident	1	57
21	Micro psh et prof	Maintenir les approches douces (massages, relaxation) pour les résidents et les offrir au personnel	1	57
4	Micro org.	Check list à établir en équipe, en fonction de cas spécifiques, d'indicateurs de violence pour mesurer à quel moment le seuil est dépassé - Déterminer une procédure pour savoir quand appeler des secours extérieurs	2	54
17	Mésopar.prof	Maintenir les contacts informels avec les familles	1	53
12	Exo	Créer une structure intermédiaire qui peut offrir des prestations de soins médicaux	1	51
13	Micro org.	Protocoler les grandes lignes des interventions éducatives (application de sanction, aménagement des douches pour deux personnes en même temps,...) – travailler la cohérence en équipe	1	44

**ANNEXE B.6b****Actions recommandées par les parents de l'Institution B**

N°	Sous systèmes	Actions	Niveau Prévention	Cotation 5 participants
2	Onto éduc	Vérifier que les qualifications soient suffisantes	1	44
9	Micro organis psh	Créer un Projet éducatif individualisé visant à l'intégration	1	43
1	Micro organis. Inst.	S'assurer d'un taux d'encadrement suffisant	1	43
3	Micro organis. Inst.	Offrir une continuité de l'accompagnement, coordination d'équipe	1	43
10	Micro org. psh	Offrir de la formation continue aux personnes handicapées	1	41
6	Micro gestion institution	Faire une évaluation formative annuelle et proposer une formation continue pour compléter les lacunes repérées	1	41
14	Micro organis. Psh,, onto éduc	Reconnaître l'importance de la vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap	1	41
11	Onto psh	Offrir des enseignements qui soutiennent l'estime de soi des personnes en situation de handicap	1	40
12	Micro organis. psh	Donner le droit à un espace personnel, intime, le droit à des moments de tranquillité	1	40
7	Meso parents-éduc.	Offrir un suivi de la communication parents-éducateurs par le chef de secteur (min. 1x/an)	1	38
13	Micro org. psh	Prévoir la possibilité pour les personnes en situation de handicap d'inviter des amis chez elles	1	38
5	Exo psh	Donner la possibilité de participer à un Centre de loisirs animé par des animateurs (en dehors des éducateurs du groupe)	1	37
4	Micro organis. Instit.	Offrir un lieu convivial et chaleureux	1	34
8	Exo psh	Proposer M. et Mme SOS (organisme indépendant)	2	34